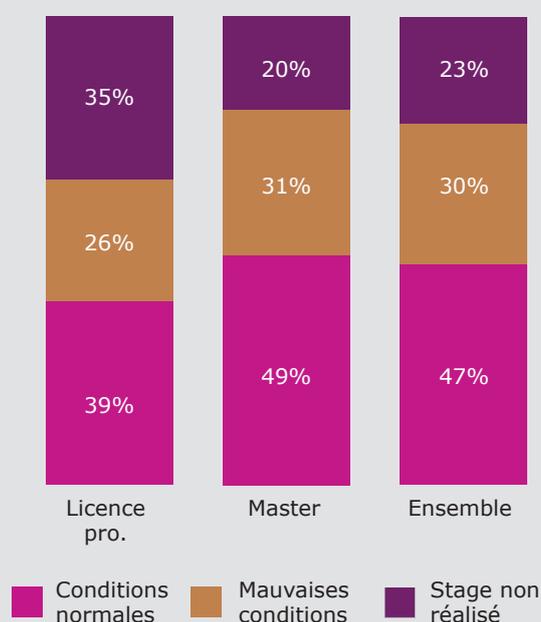


Les diplômés 2020, entre une année universitaire perturbée et une entrée dans la vie active plus compliquée pour certains.

Conditions de réalisation du stage de fin d'études durant l'année universitaire 2019-2020



Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODiF - Université de Lille

Méthodologie :

La population étudiée s'élève à 4 349 diplômés, dont 3 347 de master (77%) et 1 002 de licence professionnelle (23%). La date d'observation de la situation professionnelle a été fixée au 1^{er} mars 2021. L'enquête a été réalisée en ligne avec relance téléphonique au cours du mois de mars 2021 sur un échantillon aléatoire de 50%. Seuls les diplômés de nationalité française (ou étrangers avec bac français) âgés de moins de 29 ans et issus de la formation initiale ou en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) sont concernés par l'étude.

Le taux de réponse global a été de 84%, et un redressement selon le niveau du diplôme, le sexe et les champs de formation de l'université a été effectué afin de se rapprocher de la population de départ.

Alors que le déroulement de l'année universitaire 2019-2020 a été fortement perturbé par la crise sanitaire de la Covid-19, la cohorte des diplômés 2020 a été la première de l'Université de Lille à se présenter sur un marché du travail lourdement impacté par cette même crise. Dans ce contexte, l'ODiF a mené en mars 2021 une enquête auprès d'un échantillon tiré au sort (1/2) de diplômés de master et de licence professionnelle (promotions 2020).

Les résultats qui viennent d'être publiés confirment que sur le plan de la formation, les stages ont subi de plein fouet la crise. En effet, parmi les diplômés qui étaient censés réaliser un stage de fin d'études (soit 56% des répondants), 23% en ont été empêchés et 30% estiment qu'il s'est fait dans de mauvaises conditions. Par ailleurs, 9% de ceux qui devaient potentiellement réaliser un stage ont dû renoncer à un stage à l'étranger avec pour conséquence de n'avoir pas pu en trouver de substitution pour les deux tiers d'entre eux. Au-delà des aspects liés à la temporalité du stage (période décalée, durée modifiée (48%), etc.), on retiendra que dans 46% des cas, le contenu du stage a été en partie ou complètement modifié. Malgré les restrictions et périodes de confinement, 41% des stages se sont déroulés exclusivement en présentiel au sein de la structure d'accueil (60% pour les LP et 38% des master). Autre conséquence, le stage n'a pu être pris en compte dans la validation du diplôme que pour 54% des répondants à l'enquête.

Et pour les alternants ?

Ces derniers constituent 37% des diplômés interrogés. En plus des contraintes pédagogiques, ils ont pour les périodes d'immersion professionnelle, été soumis aux dispositions prises par les entreprises et autres organisations pour la gestion de leurs personnels durant la crise. Ainsi 40% des diplômés passés par la voie de l'alternance ont connu une période de chômage partiel et on imagine bien que selon les secteurs d'activités économiques, cette proportion a été plus ou moins importante, même si l'enquête ne permet pas de le mesurer. Si les relations avec le tuteur professionnel, les collègues et l'encadrement pédagogique ne se sont dans l'ensemble pas dégradées, c'est l'organisation du travail au sein des différentes structures qui semble avoir été le plus impactée par la crise, notamment avec le recours au télétravail (49%) ou le mode mixte (31%). La charge de travail en a également été affectée, à la baisse pour 40% et à la hausse pour 35%.

Que peut-on dire de leur situation quelques mois après l'obtention du diplôme ?

Au 1^{er} Mars 2021, 57% de la promotion interrogée sont en emploi (61% des master et 47% des LP), dont 2% dans un dispositif de chômage partiel.

.../...

Situation au 1^{er} mars 2021

	Taux d'insertion ¹	Taux d'emploi ²
Formation en alternance	87%	72%
Avec chômage partiel lors de l'alternance	84%	66%
Sans chômage partiel lors de l'alternance	88%	75%
Formation hors alternance	71%	49%
Avec stage réalisé dans des conditions normales	75%	59%
Avec stage réalisé dans de mauvaises conditions	67%	45%
Avec stage prévu mais non réalisé	64%	40%
Pas de stage prévu	77%	41%

Ensemble des répondants	77%	57%
--------------------------------	------------	------------

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

	Taux d'emploi stable ³	Taux d'emploi cadre et PI ⁴
Formation en alternance	70%	88%
Avec chômage partiel lors de l'alternance	71%	85%
Sans chômage partiel lors de l'alternance	69%	90%
Formation hors alternance	51%	83%
Avec stage réalisé dans des conditions normales	51%	88%
Avec stage réalisé dans de mauvaises conditions	48%	85%
Avec stage prévu mais non réalisé	55%	69%
Pas de stage prévu	52%	75%

Ensemble des répondants	60%	85%
--------------------------------	------------	------------

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

- 1 (Diplômés en emploi (y compris dans dispositif de chômage partiel))/(diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi)x100.
 2 ((Diplômés en emploi (y compris dans dispositif de chômage partiel))/ensemble des diplômés dont la situation est connue)x100.
 3 (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendant) / diplômés en emploi)x100.
 4 (Diplômés en emploi de niveau cadre et profession intermédiaire / diplômés en emploi)x100.

ODiF - Publications

Vient de paraître

Repères statistiques 2021 - étudiants et formations

Fin d'études et entrée dans la vie active pour les diplômés 2020 de l'Université de Lille en licence professionnelle et master, dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, Etudes & Enquêtes n°42, mai 2021.

À paraître

Réussite au semestre 1 des bacheliers 2020 inscrits en première année de Licence - Données d'ensemble par domaine de formation, Rapport - Juin 2021.

Le devenir des diplômés de licence professionnelle de l'Université de Lille - promotion 2018.

Le devenir des diplômés DUT de l'Université de Lille - promotion 2018.

L'insertion professionnelle des diplômés de master de l'Université de Lille - promotion 2018.

Mais ce que révèle l'enquête, c'est que les diplômés issus de l'alternance ont un taux d'emploi bien supérieur aux autres (72% vs 49%) et que ceux des formations hors alternance sont plus souvent en emploi lorsqu'ils ont pu réaliser un stage dans des conditions normales (taux d'emploi de 59% contre 40% lorsque le stage prévu n'a pas pu se faire).

En ce qui concerne les poursuites d'études, il est logique que les LP soient plus enclins à le faire que les Master (34% vs 17%) et la tendance n'est pas plus importante que ce que l'on observe sur les poursuites d'études immédiates des dernières enquêtes de devenir à 30 mois. De ce point de vue, la crise n'a pas eu d'impact mesurable, d'ailleurs 74% de ceux qui poursuivent des études ont déclaré qu'ils l'auraient fait même s'il n'y avait pas eu la crise.

En revanche sur l'employabilité et la qualité de l'insertion, il n'en est pas de même. En effet, les conditions dans lesquelles l'alternance ou le stage se sont réalisés ont eu là encore un impact prépondérant sur l'entrée sur le marché du travail. Chez les alternants, le fait d'avoir connu une période de chômage partiel durant la formation fait diminuer le taux d'insertion de 4 points (84% vs 88% pour les autres) et la part des emplois cadres et professions intermédiaires de 5 points (85% vs 90%).

Parmi les diplômés qui ne sont pas passés par la voie de l'alternance, ce sont ceux dont le stage de fin d'études a été perturbé ou annulé qui connaissent une entrée dans la vie active plus compliquée : un taux d'insertion de 64% lorsque le stage a été annulé, de 67% lorsqu'il a été réalisé dans de mauvaises conditions et de 75% lorsqu'il s'est déroulé dans des conditions normales. On retrouve les mêmes tendances sur le niveau de qualification des emplois occupés : 88% d'emplois de niveau cadre et profession intermédiaire chez les diplômés ayant pu faire leur stage normalement, 85% pour ceux qui l'on fait dans de mauvaises conditions et 69% quand le stage initialement prévu n'a pu être réalisé. Sur la stabilité de l'emploi, les différences sont peu significatives par rapport aux conditions de réalisation du stage, ce qui est peu surprenant compte tenu de la période d'observation de 3 à 6 mois de présence sur le marché du travail. Notons toutefois que les diplômés issus de l'alternance sont plus souvent en emploi à durée indéterminée que les autres diplômés (70% vs 51%).

Les effets de la crise sanitaire sont bien perceptibles au travers de cette enquête, d'ailleurs 31% des diplômés en emploi considèrent l'emploi occupé en mars 2021 comme un emploi d'attente dont près d'un sur 3 déclare qu'il ne l'aurait pas accepté, s'il n'y avait pas eu la crise. Malgré cela et les conditions particulières dans lesquelles s'est déroulée la fin de l'année universitaire 2019-2020, 76% des répondants ne remettent pas en cause la valeur du diplôme sur le marché du travail.

Pour en savoir plus : Résultats complets de l'étude « Fin d'études et entrée dans la vie active pour les diplômés 2020 de l'Université de Lille en licence professionnelle et master ... » Etudes & Enquêtes n°42, mai 2021.

ODiF - Contacts

Adresse : Bâtiment SUP/SUAIO - Cité Scientifique
 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
<https://odif.univ-lille.fr>
 Tél. : +33 (0) 3.62.26.84.50
 Tél : odif@univ-lille.fr

Conception - réalisation : ODiF
 Maquette - Graphisme : Service communication Université de Lille
 Impression : imprimerie Université de Lille

